



Dimanche 24 mai 2020

« Notre crainte est de voir un retour massif de l'utilisation de la voiture. Ce serait catastrophique pour la sécurité routière, la santé et notre environnement. Nous craignons de perdre des mois, voire des années de travail sur ce sujet-là. » Ces mots, prononcés fin avril par le Vice-Président en charge des transports de SBAA dans un grand quotidien régional, résonnent aujourd'hui amèrement à nos oreilles.

Pour la période de déconfinement, tous les experts en mobilité (et jusqu'à la ministre Elisabeth Borne) se sont accordés à reconnaître le **rôle majeur que pouvait jouer le vélo** avec ses multiples avantages : distance physique respectée, rapidité sur des trajets courts, peu cher, bon pour la santé, zéro pollution. A condition de permettre aux usagers de se déplacer en sécurité avec des aménagements transitoires adaptés, le fameux « urbanisme tactique ». Les bénévoles de l'association ont travaillé sans compter pendant plusieurs jours pour proposer **267 propositions d'aménagements cyclables** à l'échelle de l'agglomération proche, permettant un maillage territorial efficient. Le 5 mai, l'agglomération disait "travailler sur un dispositif qui permettrait de favoriser l'usage du vélo".

La ville de Saint-Brieuc a donc créé un groupe de travail sur le sujet, au sein duquel nous avons travaillé en collaboration avec les agents sur des propositions ambitieuses tant pour le cadre de vie des briochins que sur l'attractivité de la ville à l'échelle supra-communale : *réduction de la vitesse en ville, création d'itinéraires cyclables sécurisés, sécurisation des abords des écoles, autorisation des vélos sur les voies de TEO, gratuité temporaire des parkings vélos de la ville (Maison du Vélo, Poulain-Corbion), création d'un fond d'aide à l'acquisition de vélos plus onéreux (VAE, vélo-cargo)*. Même les élus de la majorité présents semblaient convaincus et soutenaient ces propositions !

La commission dédiée à l'économie et l'attractivité du centre-ville porta des propositions allant dans le même sens : suppression de places de stationnement automobile dans l'hypercentre et extension de la zone piétonne pour permettre l'installation de terrasses pour les bars et restaurants au moment de leur réouverture.

Toutes ces mesures ayant pour objectif de permettre un retour à une vie « normale », favoriser les déplacements de proximité sans mettre en danger la santé des citoyens, en respectant les gestes barrières. **En France, les déplacements à vélo s'envolent** (+44% de l'usage pour la première semaine de déconfinement) sur tous les territoires : villes (+27%) mais surtout milieu péri-urbain (+138%) et rural (+197%). En plus des nombreuses métropoles de notre pays, des villes de taille moyenne comme Arras ou Bourg-en-Bresse n'ont pas hésité à proposer des aménagements d'urgence pour permettre à leurs habitants de se déplacer en sécurité.



Mais ces rues apaisées et conviviales, vous ne les verrez pas chez nous.

Les élus de la majorité de la ville de Saint-Brieuc ont tranché, à huis-clos, mardi 19 mai en soirée. *Rien ne sera fait.* Des semaines de travail en commun rayées d'un coup de crayon. Au lieu d'aider les citoyens désireux de se déplacer autrement, la ville maintient une position hostile à leur égard. Quand une municipalité fait travailler durant 15 jours une association forte de 650 membres et qu'elle ne prend même pas en compte une seule de ses propositions, que doit-on comprendre ? L'entre soi tue notre ville et ses citoyens. Les dirigeants ont choisi de cautionner l'insécurité, le bruit, la pollution, et la mort à petit feu du centre-ville, apportant ainsi une nouvelle preuve de leur incompétence à répondre aux enjeux de notre territoire et de notre époque.

Rendre des parkings gratuits n'y changera rien. **Aucune ville n'a jamais réussi à redynamiser son centre-ville en y favorisant les déplacements automobiles**, pourquoi cela serait-il le cas à Saint-Brieuc ?

A l'inverse, maintes études ont démontré l'intérêt d'un **rééquilibrage de l'espace public au profit des « mobilités douces »**, le piéton et le cycliste étant de bien meilleurs clients que l'automobiliste pour le commerce de centre-ville, contrairement à une croyance tenace.

Où mettrons-nous les clients désireux de s'installer à la terrasse d'un café ? Que dira-t-on aux familles qui slaloment entre poubelles et voitures avec leurs jeunes enfants ? Aux personnes âgées peinant à se frayer un chemin sur des trottoirs exigus ? Aux adolescents à vélo frôlés par des automobiles lancées à 50km/h ? Nos élus auront-ils le courage de dire la vérité, que l'espace public a été réservé au stationnement devant la boulangerie du quartier ?

L'opportunité était unique au vu du contexte sanitaire mais le choix a été fait : Saint-Brieuc a fait une croix sur la possibilité d'apaiser sa ville, de la rendre attractive car accueillante, à échelle humaine, ouverte à tous. De rattraper des années de politique cyclable ratées. St-Brieuc a fait le choix de ne RIEN faire, alors que l'État venait même en aide financièrement pour faciliter ces actions. Alors que les services avaient un plan modulable, réversible, argumenté. Mais ne vous y trompez-pas, il ne s'agit pas que des déplacements à vélo : il s'agit du monde dans lequel nous voulons vivre, maintenant et demain. De la place que nous voulons en ville pour nos enfants, nos aînés, nos amis, pour la vie.

Le monde d'avant semble avoir triomphé à Saint-Brieuc, pour le moment. Malgré la colère, la déception et le sentiment d'injustice, nous continuerons à nous battre pour que la ville de demain soit une ville pensée pour ses habitants. Une ville, tout simplement, qui favorise le vivre ensemble plutôt que le chacun pour soi.

VÉLO UTILE – Association loi 1901

17, rue de Robien 22000 SAINT-BRIEUC - SIRET 802 082 644 00021